

DISCRIMINATIONS ET VULNÉRABILITÉS : UNE DIFFICILE EXPRESSION DU GENRE

Le sentiment de discrimination lié au sexe est peu fréquent dans la population étudiante, mais plus sensible dans les filières ségréguées. Potentiellement sous-déclaré, ce sentiment est le plus souvent lié à d'autres facteurs de vulnérabilité.

Élise TENRET

IRISSO, Université Paris Dauphine



Élise VERLEY

GEMASS, Sorbonne Université

Malgré un accès généralisé, massif, prolongé des femmes dans la sphère éducative, les cursus dans l'enseignement supérieur restent des espaces ségrégués¹ en fonction du sexe. Seul un quart des étudiants² s'inscrivent dans une filière « mixte », c'est-à-dire composée entre 40 % et 60 % de l'un et l'autre des sexes. Alors que les femmes représentent 58 % de la population de l'université en 2016 (MENESR, 2017), la féminisation de l'enseignement supérieur n'a pas débouché sur une mixité des cursus, étudiants et étudiantes se concentrant dans un nombre limité de formations et de disciplines de l'enseignement supérieur dominées par leur genre (Beswick & Verley, 2019). Cette différenciation des parcours a déjà largement été étudiée. Elle s'explique par le poids des socialisations différentielles selon le genre (dans la famille, dans le contexte scolaire...), les stéréotypes définissant les rôles sociaux convenant aux femmes et aux hommes, les résistances « *des milieux masculins à partager leurs territoires* » (Kieffer & Marry, 2010) et, *in fine*, le coût matériel et psychique d'une dérogation à ces rôles (Duru-Bellat, 2004).

Toutefois, la façon dont ces normes et injonctions sont construites, ressenties dans les relations, notamment à travers le « sentiment de discrimination » selon le sexe, a été peu étudiée dans l'enseignement supérieur. Les inégalités de traitement selon le sexe, leur intériorisation³ et la façon dont elles s'actualisent dans l'expérience étudiante (Eckert & Primon, 2011) constituent cependant une clé possible de lecture des fragilités/vulnérabilités studieuses, tant académiques que sociales. L'analyse proposée ici des liens entre orientation sexuée, sentiment de discrimination et vulnérabilité étudiante⁴, a été réalisée à partir de l'exploitation de l'enquête Conditions de vie 2016 de l'Observatoire national de la vie étudiante.

Des différences sexuées dans la perception des discriminations

Le sentiment d'avoir été traité différemment des autres peut être qualifié de discrimination lorsque le motif invoqué est discriminatoire, c'est-à-dire lorsqu'il se réfère à un critère illégal de différenciation de traitement, tel que le sexe, l'âge, la santé ou l'apparence physique, etc. Une manière d'appréhender l'expérience des discriminations dans l'enseignement supérieur consiste à rendre compte de la perception de traitements différentiels entre individus (en l'occurrence entre étudiants et étudiantes) et de contextes dans lesquels ils prennent place. Dans cette perspective, l'enquête Conditions de vie intègre des questions pour déterminer si, au cours de leur parcours dans l'enseignement supérieur, les étudiantes et les étudiants pensent avoir été traités différemment des autres ; c'est donc le sentiment d'une inégalité de traitement qui est mesuré ici et les vulnérabilités qui y sont associées.

La grande majorité des jeunes interrogés ont le sentiment d'avoir été traité de façon équitable dans la notation, l'orientation, la manière dont on s'est adressé ou comporté vis-à-vis d'eux. Le sentiment d'avoir été mieux ou moins bien traité que les autres est relativement rare (quel que soit le domaine considéré), puisqu'on recense moins de 10 % de traitement différentiel positif et une proportion équivalente de traitement différentiel négatif.

¹ Le terme de ségrégation est ici mobilisé afin de pointer la situation objective de concentration de population dans des espaces assignés en fonction de leur appartenance de genre.

² Les termes employés pour désigner les personnes ont à la fois valeur de féminin et de masculin.

³ Comme le souligne Dubet *et al.* (2013), il convient de distinguer discrimination et sentiment de discrimination. Ce ne sont pas forcément les personnes les plus discriminées qui se sentent le plus discriminées, le sentiment de discrimination étant d'autant plus fort que l'on se sent l'égal des autres.

⁴ Le sentiment de vulnérabilité étudiante est entendu ici comme fragilité subjective et/ou objective face au risque de faible intégration et de moindre réussite universitaire.

S'agissant des effets du genre sur la perception de ces traitements différentiels négatifs, nous faisons l'hypothèse que ce sentiment était plus largement exprimé par les filles, car les discriminations à leur égard seraient jugées plus injustes que celles à l'encontre des garçons (Brown & Bigler, 2004), ce que semblaient confirmer de premiers résultats relatifs à l'enquête Conditions de vie 2016 (Ferry & Tenret, 2017). Ceci peut s'expliquer à la fois par la position plus souvent défavorable des filles vis-à-vis des garçons dans l'espace des filières, par une intériorisation de discours porteurs de discrimination genrée ou encore par la plus fréquente valorisation du masculin par rapport au féminin (Tostain & Ecolasse, 2008).

1 - L'ENQUÊTE CONDITIONS DE VIE DES ÉTUDIANTS 2016

L'enquête Conditions de vie est réalisée tous les trois ans depuis 1994 par l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE). La dernière vague de l'enquête a interrogé en 2016 près de 220 000 étudiants en introduisant pour la première fois des questions sur le vécu des discriminations. Elles permettent d'identifier le sentiment des étudiants d'avoir été traités différemment de leurs camarades (mieux ou moins bien), selon plusieurs dimensions de l'expérience universitaire. Les motifs identifiés des différences de traitements ressenties permettent de préciser le sentiment de discrimination.

Les résultats et les écarts observés dans l'enseignement supérieur remettent partiellement en question cette perspective, même si l'on observe que la perception de traitements différentiels varie selon le sexe (cf. Tableau 1). Si les écarts sont faibles, les femmes estiment cependant un peu plus souvent avoir été moins bien traitées dans leur relation avec les autres, principalement par les autres étudiants. Au contraire, les hommes s'estiment plus fréquemment traités différemment (positivement ou négativement) en ce qui concerne les décisions d'orientation, que ce soit avant ou depuis leur entrée dans l'enseignement supérieur. Il semble, à première vue, que les femmes seraient davantage traitées de façon défavorable dans des interactions de face à face (façon dont on s'est adressé ou comporté vis-à-vis d'elles), alors que les hommes le seraient davantage dans des contextes plus impersonnels (évaluation, décision d'orientation...) (cf. Tableau 1).

Tableau 1 Différences de traitement ressenties en fonctions de plusieurs critères (en %)

Personnellement, au cours de votre parcours dans l'enseignement supérieur, pensez-vous avoir été traité différemment des autres étudiants :

	...dans la notation		...dans la manière dont les autres étudiants se sont adressés à vous ou comportés avec vous		...dans la manière dont les enseignants se sont adressés à vous ou comportés avec vous		...dans la manière dont le personnel adm. s'est adressé à vous ou comporté avec vous		...lors de décisions d'orientation depuis votre entrée dans l'enseignement supérieur		...lors de décisions d'orientation avant votre entrée dans l'enseignement supérieur	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Moins bien traité	9,5	8,3	7,0	8,3	7,6	7,4	6,7	6,7	5,5	4,8	6,7	6,0
Pareil	72,2	73,3	73,4	74,2	71,9	74,2	74,8	76,2	71,7	71,1	69,1	68,7
Mieux traité	2,6	2,0	7,9	4,5	9,4	6,7	7,0	4,7	4,0	2,7	5,1	4,8
Ne souhaite pas répondre	3,1	2,3	2,5	2,4	2,7	2,3	2,2	1,8	2,3	1,7	2,6	1,9
Ne sait pas	10,9	12,2	7,9	8,8	7,0	7,8	7,9	9	14,9	17,7	15,0	16,8
Non réponse	1,7	1,9	1,4	1,8	1,4	1,6	1,4	1,6	1,6	2,0	1,5	1,9

Les distributions des réponses des femmes sont significativement différentes de celles des hommes pour toutes les questions (test du chi deux significatif à 1 %). Source : enquête Conditions de vie 2016, OVE.

Ce dernier résultat peut aussi être compris en lien avec la (plus) forte propension des étudiants à déclarer avoir été traité de façon plus négative sur la base de leurs origines ethno-raciales (cf. *infra*). Les travaux notamment de Brinbaum & Primon (2013) montrent ainsi que le sentiment d'injustice est tout particulièrement exprimé par les garçons à l'égard de l'orientation et souvent vécu comme de la discrimination ethno-raciale.

Parmi les jeunes qui disent avoir été moins bien traités, le critère de discrimination négative le plus largement ressenti est lié aux origines ou à la nationalité (23 % des hommes, 22 % des femmes). Une telle expression est encore exacerbée, si on prend également en compte le sentiment d'avoir été traité négativement en lien avec sa couleur de peau (11 % des hommes et 7 % des femmes) et avec sa religion (6,5 % des hommes et 5 % des femmes). Ces trois critères regroupent 40,5 % des motifs de traitements différentiels négatifs chez les hommes et 34 % chez les femmes⁵. La plus large expression par les hommes d'injustices scolaires en lien avec des discriminations ethno-raciales peut se comprendre par leur moins bonne réussite scolaire quel que soit le pays d'origine (Brinbaum & Primon, 2013).

Les discriminations sexuées sont moins souvent énoncées que les discriminations ethno-raciales. Certes, les femmes expliquent plus souvent que les hommes les traitements différents dont elles sont l'objet par leur sexe : parmi celles qui ont déclaré un traitement négatif, 9 % l'attribuent à leur sexe contre 5 % des hommes, parmi celles qui ont déclaré un traitement positif, 12 % l'attribuent à leur sexe contre 7 % des hommes.

Enfin, les femmes expriment plus fréquemment que les hommes des traitements différentiels négatifs en lien avec leur « *état de santé ou handicap* » et « *le fait d'avoir des enfants ou d'être enceinte* »⁶. Si ce type de traitements négatifs semble relativement marginal (respectivement 3,3 % et 0,9 %), il gagnerait à être rapporté au poids des populations directement concernées (9,8 % d'étudiants en situation de handicap en France et 5 % d'étudiants parents (Meziani, 2019)).

Un sentiment de discrimination tributaire du degré de mixité des filières et qui influerait sur la réussite ?

La vulnérabilité aux discriminations est-elle fonction du sexe et du degré de mixité des filières ? Le sentiment de discrimination en fonction du sexe est-il fonction de l'environnement universitaire, en particulier du sex ratio, c'est-à-dire du rapport entre la part de filles et la part de garçons dans la filière ? Nous faisons ici l'hypothèse, pour les garçons, que les « transfuges » de genre masculin (dans les filières majoritairement féminisées) se sentent davantage discriminés dans la mesure où la transgression des rôles de sexe est souvent mieux acceptée pour les filles que pour les garçons (Le Maner-Idrissi, 1997 ; Levy *et al.*, 1995 ; Martin, 1990). Pour les filles, nous formulons au contraire l'hypothèse que les discriminations perçues demeurent davantage partagées par l'ensemble des étudiantes indépendamment de leur orientation scolaire, et que l'orientation dans une filière majoritairement masculine est susceptible d'atténuer ce sentiment (car elle serait socialement plus valorisée).

⁵ Les critères sont parfois évoqués simultanément par les étudiants : dans un tiers des cas, les étudiants ont évoqué au moins deux critères, et 15 % des étudiants ayant mentionné deux critères ont évoqué leur couleur de peau et leurs origines ou nationalité, 9 % leurs origines ou nationalité et leur religion, 7 % leurs origines ou nationalité et leur âge et 6 % leur sexe et leur âge (Ferry & Tenret, 2017).

⁶ Pour ce dernier critère, il est aussi plus fréquemment associé à des traitements différentiels positifs : 2,2 % des femmes et 1,4 % des hommes.

Moins la filière est mixte, plus les étudiants et les étudiantes expriment le sentiment d'avoir été traités différemment (positivement ou négativement) en raison de leur sexe (Tenret & Verley, 2019). Par exemple, dans les filières des IUT industriels, où les femmes représentent moins de 25 % des effectifs, le sentiment de discrimination (positive ou négative) au motif du sexe est plus élevé que la moyenne, notamment parmi les femmes. Ainsi, 9,6 % des étudiantes de ces filières estiment avoir été traitées positivement en raison de leur sexe (contre 1,7 % dans l'ensemble de la population féminine étudiante) et 4,1 % d'entre elles estiment avoir été traitées négativement en fonction de leur sexe (contre 2,3 %).

Moins la filière est mixte, plus les étudiants et les étudiantes déclarent des traitements différenciés.

Les mêmes surreprésentations s'observent dans des filières où le déséquilibre de sex ratio est inversé : dans les écoles de la culture, par exemple, où les étudiantes représentent plus de 70 % des effectifs, le sentiment de discrimination positive comme négative est supérieur à la moyenne (5 % et 3,5 % des étudiantes respectivement contre 2,3 % et 1,7 % dans l'ensemble de la population). De même, les étudiants hommes de ces filières sont plus nombreux que dans l'ensemble de la population masculine étudiante à estimer avoir été traités différemment (positivement) en raison de leur sexe : 4,7 % contre 1,3 %.

Les proportions relatives d'hommes et de femmes dans le cursus continuent d'influencer l'expression d'un traitement différencié, à conditions de sexe, d'origine sociale, d'origine migratoire, de mention au baccalauréat et de travail rémunéré identiques (Tenret & Verley, 2019). L'analyse confirme également la moindre exposition des hommes et la plus grande vulnérabilité des femmes à ces discriminations (Lemarchant, 2017). Les descendants et descendantes d'un ou deux parents immigrés apparaissent également significativement surreprésentés parmi les étudiants estimant avoir été traités différemment des autres en raison de leur sexe, indépendamment de leurs autres caractéristiques. Le sentiment de discrimination apparaît d'autant plus important à cerner qu'il semble fragiliser les étudiants et étudiantes. Les jeunes qui expriment

Tableau 2

Part d'hommes et femmes déclarant des différences de traitement selon différents motifs (en %)

D'après vous, ces traitements différents étaient liés à :	Traitements négatifs		Traitements positifs	
	Homme	Femme	Homme	Femme
...votre sexe (le fait d'être un homme ou une femme)	5,4	9,4	7,3	12,2
...votre état de santé ou handicap	2,4	3,3	3,9	3,3
...votre couleur de peau	10,9	7,3	4,5	3,0
...votre religion	6,5	5,2	1,8	1,4
...vos origines ou votre nationalité	23,0	22,2	10,1	10,8
...votre façon de vous habiller	8,4	8,2	8,3	5,8
...votre âge	9,1	9,2	11,6	11,2
...le fait d'avoir des enfants ou d'être enceinte	0,3	0,9	1,4	2,2

Différences significatives entre les réponses des hommes et des femmes (au seuil de 5 %).

Source : enquête Conditions de vie 2016, OVE.

des discriminations sur-déclarent des états de stress, d'épuisement, de solitude, de déprime, des problèmes de sommeil, dont on sait qu'ils sont susceptibles d'entraver les trajectoires universitaires.

Les données permettent d'identifier des corrélations entre les discriminations perçues (attribuées ou non au sexe) et certaines dimensions en lien avec la réussite et l'expérience universitaire (intégration sociale étudiante, validation de l'année universitaire) – sans toutefois que le lien de causalité soit toujours évident à établir. Ainsi, le sentiment de discrimination, indépendamment de l'appartenance de sexe, apparaît d'autant plus marqué quand l'année n'a pas été validée ou ne l'a été que partiellement ou inversement, le sentiment de discrimination pourrait influencer sur la réussite. Les étudiants qui ont le sentiment d'avoir subi un traitement discriminatoire sont également plus nombreux à déclarer une fragilité psychologique au cours des sept derniers jours⁷ ; à déclarer ne pas se sentir très intégrés au groupe de pairs de l'établissement ou à la vie de l'établissement ; à considérer leurs chances d'insertion comme très maigres ; à se déclarer très insatisfaits de leurs études actuelles.

Conclusion

En définitive, assez rares sont les étudiantes qui déclarent avoir été moins bien traitées dans quelque domaine que ce soit du fait de leur sexe. Pour autant, les « missions égalité entre les hommes et les femmes » se développent dans les universités depuis la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche du 22 juillet 2013, et les discriminations sexuelles et les violences sexistes sont l'objet d'une forte visibilité sociale, dans les médias et dans l'enseignement supérieur et la recherche. En résumé, un accroissement de la visibilité et de l'action publique, support potentiel à l'expression des discriminations et violences sexuelles, n'induit pas *ipso facto* un accroissement parallèle⁸ de leur perception ou expression.

La sous-déclaration de discriminations ne signifie pas pour autant qu'elles n'existent pas, mais il s'agit plutôt de comprendre pourquoi elles demeurent peu perçues et déclarées. Une hypothèse peut être que les étudiantes ont en partie intériorisé la naturalisation des différences de sexe et les considèrent comme « normales ». De ce point de vue, un autre élément doit être relevé : les étudiantes en particulier expriment tout autant de discriminations sexuelles négatives que positives. L'appartenance de sexe les inscrit donc dans des rapports sociaux différenciés, qu'elles peuvent aussi interpréter positivement. Quoiqu'il en soit, ce que relève l'enquête c'est que, lorsqu'ils existent, ces sentiments de discrimination négatifs sont associés à toute une série de vulnérabilités, corrélées à des sentiments d'intégration plus faibles et à une réussite moindre.

⁷ À savoir l'une des situations suivantes : stress, épuisement, solitude, déprime, problème de sommeil.

⁸ Même si, de ce point de vue, au regard des temporalités de l'enquête, il conviendra de porter une attention particulière lors du traitement de la prochaine enquête Conditions de vie (2020) à l'évolution des déclarations étudiantes.

#BIBLIOGRAPHIE

Beswick, C. & Verley, E. (2019). Dépasser les mécanismes d'auto-sélection et s'affranchir des normes de genre dans l'enseignement supérieur : le coût d'une transgression. Dans J.-F. Giret, F. Belghith & E. Verley. (dir). *Regards croisés sur les expériences étudiantes*. Paris : La Documentation française.

Brown, C.-S., & Bigler, R.-S. (2004). Children's perceptions of gender discrimination. *Developmental Psychology*, 40(5), 714-726.

Brinbaum Y., & Primon J.-L. (2013). Parcours scolaires et sentiment d'injustice et de discrimination chez les descendants d'immigrés, *Economie et Statistique*, 464-465-466.

Duru-Bellat M. (2004). *L'École des filles*, Paris : L'Harmattan.

Ferry, O. & Tenret, E. (2017). À la tête de l'étudiant-e* ? Les discriminations perçues dans l'enseignement supérieur. *OVE Infos*, 35.

Eckert, H. & Primon, J.-L. (2011). *L'expérience de la discrimination. Les jeunes et l'accès à l'emploi*. Paris : L'Harmattan.

Kieffer, A. & Marry, C. (2010). Filles et garçons minoritaires dans leur filière d'études. Variations et fugues sur les étudiant.e.s transfuges. Dans O. Galland et al. (dir.), *Les Mondes Etudiants*. Paris : La Documentation française, coll. « Etudes et Recherche ».

Le Maner-Idrissi, G. (1997). *L'identité sexuée*. Paris : Dunod.

Lemarchant, C. (2017), *Unique en son genre. Garçons et filles minoritaires en filières techniques*. Paris : PUF, coll. « Education et société ».

Levy, G. D., Taylor, M. G., & Gelman, S. A. (1995). Traditional and evaluative aspects of flexibility in gender roles, social conventions, moral rules, and physical laws. *Child Development*, 66(2), 515-531.

Martin, C. L. (1990). Attitudes and expectations about children with non-traditional and traditional gender roles. *Sex Roles*, 22, 151-165.

MENESR-DEPP. (2017). *Filles et garçons sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur*.

Meziani, M. (2019). Les étudiants en situation de handicap : entre invisibilisation et traitement différencié. Dans J.-F. Giret, F. Belghith & E. Verley. (dir). *Regards croisés sur les expériences étudiantes*. Paris : La Documentation française.

Tenret, E. & Verley, E. (2019). Orientation, sentiment de discrimination et réussite dans l'enseignement supérieur : une difficile expression du genre. X. Collet & S. Macaire. *Vulnérabilités étudiantes : les chemins inattendu de la réussite*. Marseille : Céreq, coll. « Céreq Échanges » (n°12).

Tostain, M. & Ecolasse, M. (2008). Évaluation et justification des discriminations liées au sexe : une étude auprès de collégiens. *Enfance*, 60(4), 371-391.



Toutes les publications du Céreq sur
www.cereq.fr